

## Le BQ, 13 avril 2018

### Les sénateurs socialistes lancent une consultation citoyenne sur la réforme des institutions

Alors que le gouvernement met la dernière main à son projet de réforme des institutions (cf. supra), le groupe des sénateurs Socialistes et Républicains a lancé hier sur internet une consultation visant à recueillir l'avis des citoyens sur leurs propositions, qu'ils veulent "ambitieuses" et "positives", et dont la finalité est de renforcer les droits du Parlement.

Une trentaine de propositions sont ainsi consultables sur le site "Parlement & Citoyens" pendant un mois (jusqu'au 11 mai), organisées autour des 5 thèmes suivants : "Une Constitution de progrès", "Une Constitution citoyenne et collaborative", "Le Parlement au cœur du pouvoir", "Les territoires : la démocratie jusqu'au bout" et "La Justice au service de la démocratie". Pour chaque proposition, une explication détaillée du contexte et la possibilité de réagir, de voter "pour" ou "contre" ou de faire une nouvelle proposition. A l'issue de cette consultation, une synthèse cartographique de l'ensemble des contributions sera réalisée. Les sénateurs s'engagent également à répondre individuellement aux 15 propositions les plus votées. Pour clôturer ce processus consultatif, un colloque sera organisé par les sénateurs socialistes le 14 juin. Certains contributeurs seront invités à participer au colloque, en présence d'universitaires et de personnalités politiques. L'ensemble des propositions qui en émaneront serviront de base aux amendements qui seront défendus par le groupe lors des travaux parlementaires qui auront vraisemblablement lieu au mois d'octobre au Sénat sur la réforme des institutions.

"La réforme proposée par le gouvernement est marquée par la suspicion à l'égard du Parlement", a dénoncé hier le président du groupe, M. Patrick KANNER, lors d'une conférence de presse. "Nous voulons l'inverser en donnant la parole aux citoyens", a-t-il expliqué. Selon lui, "il y a dans les propositions du gouvernement des choses bonnes qui ne sont pas nouvelles", comme la réforme du CSM ou la suppression de la Cour de justice de la République, "et des choses nouvelles qui ne sont pas bonnes, comme ériger en "totem" la baisse du nombre de parlementaires". Selon M. Jean-Pierre SUEUR, premier vice-président du groupe Socialiste au Sénat, vice-président de la commission des Lois, cette diminution du nombre de parlementaires semble "compliquée à réaliser sans changer la Constitution" (bien qu'il suffise théoriquement d'une loi organique). Quant à